

Masque de procédure obligatoire pour tous (usagers et employés)

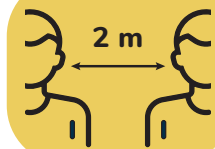


Un masque vous sera remis à l'entrée de l'installation.
Si vous en portez déjà un, vous devez en mettre un nouveau.

Le masque ne remplace pas :



Le lavage
des mains



La distanciation
physique



L'isolement à la
maison si vous
êtes malade

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 